

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : DIATRIM 200 MG/ML + 40 MG/ML SOLUTION INJECTABLE, Solution injectable

Titulaire : EUROVET ANIMAL HEALTH

Composition : Sulfadiazine 200 mg - Excipient QSP 1 mL; Triméthoprim 40 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/4970840 2/2017

Date de décision : 24/01/2018